

Avis de constitution

SOCIETE « TOYOLA ÉNERGIE CÔTE D'IVOIRE »

Siège ADIAKE QUARTIER BRAMAKOTE NON LOIN DU
CIMETIERE, Lot 343, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOYOLA ÉNERGIE CÔTE D'IVOIRE
(POUR IDU) »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

PRESTATIONS DE SERVICES :

Crédit carbone,

Énergie et Système Énergétique,

Ingénierie,

Hygiène sécurité et Environnement,

Importation de Panneaux solaires et Accessoires,

Transfert de Technologie.

ET POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, la location et la vente de tout bien meubles et immeubles,

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- et généralement, toute opération financière, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ADIAKE QUARTIER BRAMAKOTE NON LOIN DU
CIMETIERE, Lot 343, Ilot 5

Dirigeant(s) M OLOGBURO WAHAB AKINTUNDE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABS-2024-B-03 du 20/02/2024 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

